

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 046 DU 15 MARS 2024 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DES FINANCES, DU DUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/029 du 09 février 2024 portant Modification du Décret n°100/069 du 24 septembre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommée Inspecteur Général du Ministère :

Madame Gerturde NSHIMIRIMANA.

Article 2 : Est nommé Directeur des Systèmes d'Information :

Monsieur Delphin Juste NTIRENGANYA.

Article 3 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Planification Nationale :
Madame Jeanine NIYUKURI ;
- Directeur de la Planification Nationale :
Monsieur Maisha SIMBIGURA ;
- Directeur de la Programmation :
Monsieur Denis NDAGIJIMANA.

Article 4 : Sont nommés :

- Directeur Général des Réformes et de la Coopération Economique et Financière :
Monsieur Fridolin KWIZERA ;
- Directeur des Réformes :
Madame Shella INAMAHORO ;
- Directeur de la Coopération Economique et Financière :
Monsieur Clément NDAYIKEZA.

Article 5 : Sont nommés :

- Directeur Général du Budget et de la Politique Fiscale :
Madame Annonciate NSHIMIRIMANA ;
- Directeur du Budget :
Monsieur Mathias NYANDWI ;
- Directeur de la Politique Fiscale :
Monsieur Séverin NDARENGUTSE.

Article 6 : Sont nommés :

- Directeur Général des Finances Publiques :
Madame Frédérique NIYONZIMA ;
- Directeur de la Comptabilité Publique :
Madame Mélanie NTIBATEGERA ;
- Directeur de la Dette et de la Trésorerie : :
Monsieur Etienne NDIKUMANA.

Article 7 : Sont nommés :

- Directeur Général du Portefeuille de l'Etat :
Madame Isidonie BIREHA ;
- Directeur des Réformes des Sociétés à Participation Publique :
Monsieur Christophe NDIKUBWAYO ;
- Directeur de la Sauvegarde du Patrimoine de l'Etat :
Monsieur Christophe NIYONGERE.

Article 8 : Sont nommés :

- Directeur Général de l'Administration et des Finances :
Monsieur Aloys NIBIGIRA ;
- Directeur des Ressources Humaines :
Madame Fidélité INARUKUNDO ;
- Directeur des Finances :
Madame Violette NIYIBIGIRA ;
- Directeur des Services Généraux :
Monsieur Daniel NSENGIYUMVA.

Article 9 : Est nommé Directeur National de Contrôle des Marchés Publics :

Monsieur Révérien NSHIMIRIMANA.

Article 10 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

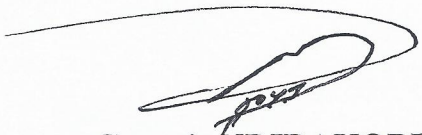
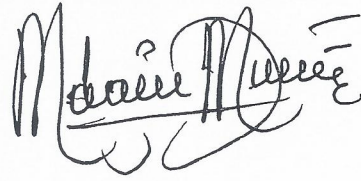
Article 11 : Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 15 mars 2024

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

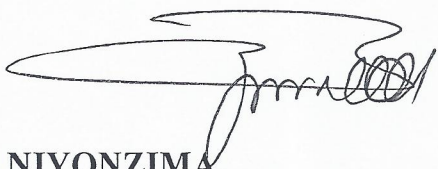
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA

Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE,



Audace NIYONZIMA.